

Membres du conseil d'école

parents élus – Mmes Picquier (GS/MS/PS), Rousseau (GS), Deschamps (GS) et Bannier (GS)

mairie - MM. Nebel (Maire), Bouvier (adjoint)

enseignants - Mmes Bourliataux, Troquet, Riglet, Rodriguez, Baptiste (décharge de direction) et M. Lemaire-Cardoen (directeur).

DDEN – Mme Tavares

Invités – 1 représentante du personnel communal : Mme Carrasco

Absents – RASED, Pereira De Oliveira (MS), M. Paté (ZIL) absent, Mme Boulesteix, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription d'Amboise

**En raison des restrictions liées au protocole sanitaire, ce Conseil se tient dans la salle de motricité.
L'ordre du jour est allégé.**

Carte scolaire – effectifs à la rentrée 2020 - rythmes

	PS	MS	GS	
Sept. 2020	42	37	36	Prévision oct. 19 de 115 (soit moy. 25,2 élèves / classe)
	34	37	35	Etat des inscriptions au 23 juin 20 106 soit une perte de 9 élèves

Nous enregistrons une très légère augmentation par rapport à la situation actuelle (+ 5 élèves). La fermeture de classe que nous redoutions ne s'est pas produite.

La répartition sera discutée en Conseil des Maîtres fin juin et la composition des 5 classes ne pourra être arrêtée que fin août (affichage le 31/08).

Le retour à la semaine des 4 jours a été annoncé le 01 avril et officialisé début mai. La Municipalité a pu alors communiquer aux familles les modifications mineures que cela engendre pour la Maternelle dans une lettre diffusée début juin. Plusieurs familles découvraient l'information, notamment celles qui ont inscrit leur enfant, futur P.S.

Les parents d'élèves élus présents disent leur entière satisfaction et leur fierté d'avoir participé à ce retour aux 4 jours, même si 2 d'entre-elles ne verront pas leur propre enfant en profiter.

Nous n'avons plus de demandes de dérogations nouvelles comme c'était le cas dans le passé : les familles ont rejoint leur commune de résidence ou elles y restent. Au problème démographique signalé de nouveau par la Municipalité et la difficulté de faire réaliser des lotissements (*obligation de fouilles*), s'ajoute celui des rythmes qui ne satisfaisaient pas une majorité de parents et qui sont allées voir ailleurs.

L'équipe enseignante travaille pour que l'attractivité de notre école permette de faire revenir les effectifs à un niveau digne de la taille de la commune.

Équipe pédagogique à la rentrée 2020 et aides

Pas de changement pour les postes d'enseignants et pour le poste de Z.I.L. (remplaçant itinérant basé à la Maternelle).

Chez le personnel communal, le départ à la retraite de Mme Delalay est imminent (octobre ?). Son remplacement est programmé (sans plus de détail de la part de la commune). L'organisation des plannings des Aides Maternelles sur le temps scolaire qui incombe au directeur sera discutée prochainement.

Mme Carrasco présente brièvement le projet de planning général qui leur a été présenté. Il sera testé en septembre et aménagé si besoin (bilan prévu avec le responsable « patrimoine »).

Le directeur ajoute que la Municipalité a souhaité, profitant du retour aux 4 jours, revoir entièrement le planning des agents. Ainsi, les Aides Maternelles voient leur amplitude de travail allongée sur la journée (10h de présence / 40' de pause) car il y a la suppression de leur temps de présence les mercredis et la fin de la sous-traitance du ménage des communs (économie de 12.000€). La Municipalité a besoin aussi de dégager des personnels sur l'entretien du périscolaire et de l'ALSH. Des propositions soutenues par les enseignants ont été présentées pour ne pas nuire à la qualité de l'entretien quotidien ; la Municipalité est restée sur ses positions avec donc la promesse d'une remise à plat en septembre.

Le ¼ de poste de « décharge de direction » sera occupé par un titulaire remplaçant (normalement Mme Baptiste comme cette année) ou par un « Professeur des Écoles Stagiaire ». Nous aurons besoin d'AESH (*Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap*) pour l'accompagnement de 2 enfants en situation de handicap pour 15h et 9h.

Une nouvelle demande d'EVS (*aide administrative*) pour la rentrée sera formulée si les pouvoirs publics dégagent les moyens supprimés en septembre 2017. Un poste de Service Civique Universel pourra également être demandé si le principe est renouvelé (*c'est chose faite en date du 25 juin*).

Budgets, travaux et entretien des locaux

L'adjoint chargé des affaires scolaires développe ce point :

- Une 3e classe a été climatisée pour le plus grand bien des élèves et des personnels. Cette année, malheureusement, à cause des consignes sanitaires, mais aussi faute d'enfants et de chaleur, le système n'a pas été utilisé ! Une 4e et dernière classe devrait être équipée à l'étage l'an prochain (l'adjoint n'en est pas certain et va vérifier).
- Pour les odeurs des WC du bas, l'amélioration n'est toujours pas concluante – ce point est à l'ordre du jour de tous les Conseils depuis des années. Le Maire dit qu'il faudrait détecter l'origine du phénomène et que cela risque d'engendrer des travaux onéreux.
- Le terrain enherbé derrière l'école est toujours attendu par l'école (*il a été acheté il y a une dizaine d'années au moins*). Réponse : quelques marches devraient être posées depuis la cour du haut pour permettre une mise à disposition de cet espace ;
- Le portail a été changé.
- Les dalles-tapis de la structure des structures des 2 cours vont être changées ;
- Le bardage bois de la coursive en haut doit être traité.

D'autres points sont rappelés par le directeur.

- Odeurs WC du bas, certes moins insupportables et moins quotidiennes qu'en début d'année (des trous aérations vont être posées) mais toujours existantes et ressenties par des familles (après les personnels) dès l'arrivée le matin malgré une aération de bonne heure ;
- Les plaques normalisées antiglisse sont toujours glissantes (passage entre le hall et le couloir nord ;
- habillage des barreaux de l'escalier extérieur et des grilles en haut – projet porté par les enseignant-es. Le financement des plaques de bois a été effectué par la mairie. Les peintures, pinceaux, etc. ont été acquis sur les budgets Coopérative et fournitures. Ce travail avait débuté juste avant le confinement. Il est donc au programme de l'an prochain ;
- En cas de gel ou neige, l'absence de gouttières pour la coursive au dessus de la cour provoque des plaques de glissantes à la retombée sur le goudron = danger. Une gouttière pour le préau a été installée mais pas pour la coursive (très longue).

Utilisation des locaux scolaires

La mise à disposition de la moitié du rez-de-chaussée pour l'ALSH a déjà été accordée en mars / avril par la municipalité faute de Conseil en avril. Le principe s'il n'est pas remis en cause, pose le problème du déménagement des 3 pièces du bas par les enseignants, sans aides, malgré les demandes répétées tous les ans. Pour ce qui est du ménage, c'est l'ALSH qui le prend en charge début août.

Le périscolaire, donc la Municipalité, a demandé par courriel à ce que des activités NAP de l'élémentaire se déroulent dans les locaux de la Maternelle (salle de motricité : danse dans un premier temps) pendant la pause méridienne allongée de l'école voisine.

Les enseignant-es listent les points qui rendent impossible ces activités.

- Circulation pendant le temps de pause méridienne avec croisement d'enfants maternelle (retour cantine à partir de 12h40) et élémentaire ;
- Circulation d'enfants élémentaire pendant et après la reprise des cours 13h05 en maternelle ;
- Les NAP élémentaire empiètent sur les temps d'occupation par la maternelle (GS 13h15) de la salle ;
- Impossible de prévoir les jours d'occupation de la salle sur la journée (dépend du jour de décharge de direction par exemple) ;
- Par temps de pluie, c'est la salle de replis pendant la pause méridienne ;
- Possibilité de reprise de temps A.P.C. par les P.E. de la maternelle sur ce moment, pourquoi pas cette salle de motricité ;
- Utilisation des sanitaires (non adaptés en taille aux élémentaire), donc autre causes de circulations parasites et problématique du nettoyage / désinfection (par qui ?) ;
- Sieste des PS dans un espace proche de la salle et du hall lieu de circulation incompatible pendant ce temps ;
- D'autres salles existent (Lorillard / Dojo par exemple) qui ont déjà reçu des groupes danse dans le passé.

Enfin, ce point est à relier au sujet de la restructuration des temps de ménages et d'entretien des locaux scolaires (voir plus haut). N'étant pas certains que dans le schéma retenu par la municipalité toutes les salles puissent bénéficier d'un entretien optimal, comment accepter que du public supplémentaire puisse être accueilli ?

Élections des représentants des parents en octobre 2020

La mise en place d'un bureau de vote tous les ans s'avère inutile puisque personne ne l'utilise. En effet, toutes les familles votent par « correspondance », c'est-à-dire en utilisant le matériel de vote fourni par l'école (budget municipal) 8 jours avant. En 2019, il y a eu la possibilité de ne plus prévoir ce bureau de vote mais les conditions étaient trop complexes à mettre en œuvre à la rentrée.

Circulaire de Sept. 2019 : *Dans le cadre du plan de simplification engagé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, des mesures réglementaires de simplification du fonctionnement des élections des parents d'élèves et du conseil d'école ont été prises :*
- *introduction de la possibilité de vote exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école ; dans ce cas, il est nécessaire de réunir le conseil d'école avant la fin du mois de septembre afin que les représentants légaux puissent être prévenus au plus tard au moment de l'envoi du matériel de vote, soit le 4 octobre 2019.*
[...]

Par anticipation donc, il est proposé au vote de ce Conseil, de supprimer le bureau si la possibilité nous en est donnée de nouveau via le Décret (ou une Circulaire) qui sera publié cet été.

À la question :

« Êtes-vous d'accord pour que le bureau de vote des Élections des Représentants des Parents ne soit plus installé le jour des élections ? »

POUR : **13** / 13 votants

CONTRE : **0**

Abstention : **0**

Questions diverses

La Municipalité n'a pas d'autres sujets à proposer. Les parents élus non-plus.

Pour terminer les enseignant-es remercient vivement et sincèrement tous les parents, la municipalité dont les Services Techniques pour leur aide, leur implication, leur soutien dans cette période compliquée de confinement que nous venons tous de vivre.

Le 30 juin 2020,
le directeur